

Lettre d'information



Réseau
CIAS



Edito

La parole à Yves BOURY, Président du CIAS de la Grande Vallée de la Marne



Trois ou quatre années en arrière, la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Marne organisait, comme chaque année, une réunion dédiée à l'emploi. On y parlait bien entendu, des métiers d'avenir.

Les premiers intervenants, deux jeunes hommes sémillants, costumes chics avaient terminé leurs études et cherchaient leur voie : « Nous avons pensé à vendre des piscines, mais la région en est déjà fort pourvue », dit l'un, « alors nous avons pensé à créer un service d'aide à domicile pour les Personnes Agées dépendantes » répondit l'autre duettiste.

La salle, remplie de bénévoles de ces services, de Directeurs de C.C.A.S. et C.I.A.S., d'élus, était saisie de stupeur : les Personnes Agées dépendantes allaient bien devenir un objet de commerce... !

En effet, la désectorisation, l'ouverture aux structures privées ouvraient la boîte de Pandore. Nous apprenons l'ouverture de nouveaux sites, une grande fédération annonce sa volonté d'étendre ses activités, jusqu'alors exclusivement rurales, aux villes, signant des conventions avec différents partenaires.

De petites associations locales vont, bien sûr, être écrasées mais l'avenir n'est pas plus clair pour ce qui concerne les structures communales ou communautaires.

En effet, les C.C.A.S. ou C.I.A.S. qui gèrent ces services n'ont pas les mêmes charges financières, leur personnel a le statut « Fonction Publique », pour la plus grande part en C.D.I. En cas de diminution d'activités, due à la concurrence, ils ne peuvent réduire leur personnel, et les Conseillers généraux n'acceptent pas, en général, un prix d'heure d'intervention à son coût de revient réel. En même temps, devant l'augmentation des demandes d'intervention, les plans d'aide APA compriment les temps d'intervention ramenés, de plus en plus souvent, à la demi-heure, les temps de déplacement épassant, quelques fois, les temps d'intervention eux-mêmes...

Les C.C.A.S.- C.I.A.S. vivent le paradoxe de travailler plus pour gagner moins ! Fort heureusement, dans la boîte de Pandore, il restait l'espérance !

Espérance que le but de chaque association ou structure privée, ne dérive pas vers la seule volonté d'hégémonie et de rentabilité, mais retrouve notre souci premier et commun : le bien être des Personnes Agées dépendantes à leur domicile.

Yves BOURY
Président du CIAS de la Grande Vallée de la Marne
Membre du Comité de Pilotage du Réseau CIAS

Les solutions du mois

Les solutions du mois vous permettent de faire le point sur certaines contributions qui ont été apportées.

sur le Réseau CIAS.

Plusieurs d'entre vous s'interrogent sur la mise à disposition de service entre Communauté de communes et CIAS. Il nous a semblé donc opportun de dresser un rapide état des lieux en la matière.

La mise à disposition de service entre Communauté de communes et CIAS

L'absence de réglementation dédiée

Aujourd'hui, les modalités de mise à disposition de service et/ou de personnel entre la communauté et son CIAS ne font pas l'objet d'un encadrement réglementaire dans les textes régissant les intercommunalités et les CIAS.

Ces mutualisations de services ne sont envisagées que dans les relations entre les communes et les intercommunalités auxquelles elles ont transférées des compétences.

[Lire la suite...](#)

Documents de la Bibliothèque

Projets pour les affaires sociales de la ville de Sens

Document de 3 pages explicitant les projets pour les affaires sociales de la ville de Sens.

Sommaire :

- Analyse des besoins sociaux des Sénonais et réorganisation du C.C.A.S.
- Mise en œuvre de l'action "Bien Vieillir - Vivre Ensemble"
- Projet Résidence Jeunes Travailleurs / Personnes Agées

[Consulter](#) / [Commenter](#)

Dérogations pour diriger un établissement ou service social ou médico-social

Arrêté du 19 janvier 2010 pris pour l'application de l'article D. 312-176-10 du Code de l'action sociale et des familles (Journal officiel du 28 janvier 2010). Il établit la liste des grades de la fonction publique territoriale qui permettent à leurs titulaires de diriger des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux, malgré qu'ils ne remplissent pas les conditions de qualification définies aux articles D. 312-176-6 et D. 312-176-7 du code de l'action sociale et des familles.

[Consulter](#) / [Commenter](#)

Prochains rendez-vous

Journée d'accueil et d'information

Mardi 20 avril 2010 à Paris

Politique sociale et intercommunalité

Aux côtés des institutions, des organismes sociaux et des associations, quels enjeux et rôles d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale ?

Mairieconseils, service de la **Caisse des Dépôts** et l'**UNCCAS** organisent une journée d'accueil destinée prioritairement aux élus désireux de s'informer et d'échanger sur le thème de l'intercommunalité sociale.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Rencontre Technique du Réseau CIAS

**"Le RSA : un bouleversement du paysage social
mais une opportunité pour le CIAS de conforter sa place sur le territoire"**

Vendredi 28 mai 2010 à Paris

Pour consulter le préprogramme de cette journée d'échanges et vous y inscrire, [veuillez cliquer ici](#).

Si vous souhaitez nous apporter votre expertise sur la thématique abordée ou intervenir lors de cette journée, contactez Samia Darani, Animatrice du Réseau CIAS.

Coordonnées :

Tél. : 01 45 15 08 68

E-mail : s.darani@idealconnaissances.com

Vie de la communauté

Appel à témoignages

Ces questions ont été posées sur le site et attendent vos contributions... Vous pouvez apporter votre témoignage directement en ligne à l'aide de vos codes d'accès ou faire parvenir vos réponses par mail à Samia DARANI s.darani@idealconnaissances.com.

Tarification des SAAD

Notre SAAD a fait l'objet d'une autorisation par le Président du Conseil général et va être tarifé à compter de 2010. Pouvez-vous me dire si le PCG est compétent, comme il le prétend dans mon département, pour fixer un tarif unique, qui serait applicable aux caisses de retraite-mutuelles, lesquelles, pourtant, fixent leur propre tarif au titre de l'aide ménagère ? Je comptais présenter ma proposition budgétaire en faisant apparaître les recettes provenant des Caisses de retraites-mutuelles en recettes en atténuation, de façon à faire porter la tarification du Conseil général sur les autres heures relevant de sa compétence. Ce dernier s'y refuse. La position de la CRAM est qu'elle est souveraine pour fixer ses taux horaires de l'aide ménagère et que les recettes attendues à ce titre doivent bien figurer en recettes atténuatives. Je souhaiterais avoir une référence légale. [Consulter / Répondre](#)

CIAS/ Chantiers d'insertion et RAM

Nous réfléchissons à la mise en œuvre sur notre territoire d'un CIAS qui gèrerait 2 chantiers d'insertion, sachant qu'actuellement l'un est géré par la ville et l'autre par la communauté de communes. L'idée serait de pouvoir, grâce à cette mutualisation, étendre ensuite cette expérimentation à d'autres services gérés encore aujourd'hui par le CCAS (petite enfance, personnes âgées, etc.). Une autre piste est ainsi l'extension de notre Relais Assistantes Maternelles à l'échelon intercommunal. Est-ce pertinent à votre avis ? Connaissez-vous des expérimentations similaires ? Quels freins éventuels à envisager ?

[Consulter / Répondre](#)

Portage de repas : modèle de convention CCAS / SIVOM

Notre CCAS est à la recherche d'un modèle de convention entre le CCAS et le SIVOM dans le cadre du portage des repas à domicile pour les personnes âgées et ou handicapées à la fois sur le territoire de la ville et celui du SIVOM (16 communes). Cette convention serait à titre provisoire dans l'attente de l'intercommunalité sociale ou d'un CIAS.

[Consulter / Répondre](#)

Bilan 2009 du Réseau CIAS

Le Réseau CIAS poursuit son développement avec succès !

Fin 2009, le Réseau CIAS comptabilisait **plus de 700 utilisateurs**, représentant **523 collectivités**

utilisatrices (contre 600 utilisateurs et 450 collectivités utilisatrices fin 2008).

Parmi ces collectivités, on dénombre :

- **171 CIAS**
- **123 CCAS**
- **169 Communautés de communes**
- **6 Syndicats mixtes**
- **33 Communautés d'Agglomération**
- **21 Mairies**

Depuis la naissance de la communauté professionnelle en mars 2007, le **nombre de contributions** n'a cessé d'augmenter. **Fin 2009**, le Réseau CIAS totalisait **près de 1 000 contributions** apportées. Ces **connaissances** et **expériences** mutualisées en ligne **représentent :**

- **plus de 230 questions**
- **315 réponses**
- **plus de 370 documents** (*exemples : supports de présentation des intervenants des Rencontres Techniques, conventions et documents relatifs au rSA du CIAS de Bar le Duc, etc.*)

Les deux **journées d'échanges** consacrées respectivement à "Articulation entre Communauté de communes, CCAS et CIAS" et aux "Politiques Petite Enfance et Personnes Agées : appréhender et comprendre son territoire au travers d'un travail prospectif" ont réuni **86 participants**.

**Merci à tous pour votre appui précieux
dans le développement du Réseau CIAS !**

Mot de l'Animatrice

Mot de Sarah ROBLET, ancienne animatrice du réseau CIAS:

Je quitte aujourd'hui IDEAL Connaissances pour de nouvelles fonctions. Je tiens à vous exprimer ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez témoignée. Je vous remercie vivement pour votre aide précieuse dans le développement de votre communauté professionnelle, projet pour lequel vous poursuivrez, j'en suis persuadée, votre investissement. Samia Darani, votre nouvelle animatrice, vous accompagnera désormais, au plus près de vos préoccupations quotidiennes. Je vous remercie par avance de lui réserver le meilleur accueil et tout votre soutien. Je vous souhaite à tous encore de riches et nombreux échanges grâce au Réseau CIAS. J'ai été ravie de travailler à vos côtés. Au plaisir de vous revoir,
Bien à vous.

Sarah ROBLET
Votre ancienne animatrice

Mot de Samia DARANI, votre nouvelle animatrice:

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je prends la suite de Sarah Roblet pour animer le Réseau des Centres Intercommunaux d'Action Sociale. Consciente des enjeux et des évolutions à venir de l'architecture institutionnelle locale, j'aurai le souci constant de répondre efficacement à vos besoins en étant le point d'appui de vos échanges et de vos réflexions. Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse et d'un Master 2 en veille et traitement de l'information, j'aurai à cœur de mettre mes compétences au service des acteurs de l'intercommunalité dans une dynamique collaborative. N'hésitez pas à me solliciter, sachez que je serai quotidiennement à l'écoute de vos demandes et de vos besoins. Les outils existent, les échanges et le partage d'expériences et d'informations sont indispensables, alors contribuez sans réserve à enrichir notre communauté professionnelle !
A bientôt sur www.reseau-cias.net !

Samia DARANI
Votre nouvelle animatrice

**Participez activement à ce mouvement collaboratif
en apportant vos questions, réponses et documents
sur www.reseau-cias.net !**

Pour tout renseignement sur le Réseau CIAS et ses Rencontres
ou pour obtenir des codes d'accès,
contactez Samia DARANI [par email](#) ou au 01 45 15 08 68